

*République Démocratique du Congo*



*Allocution de Son Excellence Monsieur le  
Ministre des Affaires Etrangères et de la  
Coopération Internationale au Débat  
Général de la 60<sup>ème</sup> Session Ordinaire de  
l'Assemblée Générale de l'Organisation des  
Nations Unies*

*New York, le 21 septembre 2005  
(à vérifier à l'audition)*

- **Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Messieurs les Ministres et Chers Collègues;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies;**  
**Monsieur le Président,**

Permettez moi avant toutes choses de joindre ma voix à celles des éminents orateurs qui m'ont précédé à cette tribune pour m'acquitter de l'agréable devoir de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 60<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je me réjouis tout particulièrement de l'honneur qui vous a été fait par la Communauté Internationale en vous confiant la présidence de la présente session qui marque non seulement le soixantième anniversaire de notre Organisation, mais qui aura aussi et surtout, à mettre en œuvre les engagements auxquels les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souscrit en vue de concrétiser le processus de réforme des Nations Unies, de les adapter aux changements survenus sur l'échiquier international afin qu'elles demeurent cette Tribune de concertation et de débats, instrument irremplaçable de prévention et de gestion des conflits et cette instance garante du droit international et de l'intégrité des Etats.

Permettez-moi aussi de saluer votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Jean PING, Ministre d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Gabonaise. Grâce à ses grandes qualités humaines et celles d'Homme d'Etat, il a accompli sa mission avec doigté et beaucoup d'engagement personnel.

Permettez-moi, enfin, de transmettre à Monsieur le Secrétaire général KOFI ANNAN, les encouragements et les remerciements de Monsieur Joseph KABILA, Président de la République, pour son engagement dans la recherche de solution à la crise dans la Région des Grands Lacs et pour son attachement à la sauvegarde des valeurs de dignité humaine.

Vous présidez l'Assemblée Générale à un moment charnière de l'histoire de notre Organisation. Il m'est difficile de ne point établir un parallèle entre l'histoire de mon pays, votre mandat et le destin d'une illustre personnalité de votre pays, la Suède, qui s'était illustré dans mon pays pour son engagement à la cause de la paix, j'ai cité Dag HAMMARSKJÖLD, Deuxième Secrétaire général des Nations Unies.

Alors que vous assumez en ce mois de septembre la présidence de l'Assemblée générale, ne convient-il pas de rappeler que c'est le 20 septembre 1960 que mon pays a été admis au sein de l'Organisation, et, le 18 septembre 1961, le regretté Secrétaire général Dag HAMMARSKJÖLD, payait de sa vie son engagement aux côtés de la République Démocratique du Congo.

Je m'incline devant la mémoire et le courage de ce héros, ainsi qu'à celles des membres civils et militaires de l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC), tombés aux cotés de nos soldats en défenseurs de la souveraineté et de l'intégrité de notre territoire.

La comparaison entre l'intervention de l'ONU au Congo en 1960 et celle qui se déroule actuellement sous nos yeux dégage de nombreuses similitudes dont le dévouement sans faille manifesté par les Casques Bleus à la cause de la paix. Mon pays, qui a été bénéficiaire à deux reprises de ces opérations de la paix, connaît le prix payé par les forces des Nations Unies pour le sauver du désastre. L'expérience vécue des interventions de l'ONU, **Monsieur le Président**, nous conforte dans l'idée que le monde a plus que jamais besoin d'une ONU reformée et forte.

**Monsieur le Président;**

Au moment où les discussions sur la réforme du Conseil de sécurité ont atteint une phase cruciale, n'est-il pas temps de reconnaître, qu'en dépit de ses limites, l'ONU, forum des Nations, est devenue la conscience de l'Humanité. Son rôle présent et futur ne peut s'apprécier en dehors de l'évolution récente du monde et en fonction de sa capacité à s'adapter aux nouveaux défis que posent, le développement, la crise de la dette, les besoins particuliers des pays les moins avancés, en particulier ceux du continent africain, les droits de l'Homme, le terrorisme, la paix et la sécurité collective.

N'est-il pas dès lors souhaitable dans cette optique que l'Organisation des Nations Unies épouse une architecture qui la rende encore plus apte à faire face aux défis nouveaux et anciens et à intégrer les valeurs de notre civilisation fondée sur les principes de libertés et de démocratie.

L'élargissement envisagée et souhaitable du Conseil de Sécurité s'avère désormais être une exigence démocratique de premier ordre ; il est nécessaire, mais pas suffisant, pour un fonctionnement harmonieux et efficient du système onusien. Il faut aller plus loin, au delà du simple élargissement, pour réaliser les ambitions que les Etats Membres nourrissent pour les Nations Unies.

La réforme du Conseil de Sécurité ne devrait donc pas occulter la nécessité de revisiter les autres organes, notamment le Conseil Economique et Social, le Secrétariat général et l'Assemblée générale en vue d'en renforcer les prérogatives et de permettre à son Président de jouer un rôle primordial dans la recherche des solutions aux problèmes internationaux.

Toujours dans ce cadre de la réforme, mon pays attend particulièrement de voir à l'œuvre la nouvelle Commission de consolidation de la paix et la création du fonds permanent pluriannuel, qui permettront aux pays en situation post-conflit de bénéficier d'apports réels et substantiels afin d'appuyer les efforts de réinsertion, de reconstruction et de les aider à jeter les bases d'un développement durable.

**Monsieur le Président,**

Dans l'œuvre de reconstruction d'un Etat, en République Démocratique du Congo, la Communauté Internationale s'est fortement investie, en fournissant un appui appréciable à travers la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC). Qu'elle trouve ici l'expression de la profonde gratitude du peuple congolais.

Avec la perspective de l'organisation des élections pluralistes et transparentes censées mettre fin à la crise de légitimité et à la spirale d'interminables transitions, la République Démocratique du Congo avance à grands pas vers le dénouement du processus de transition. Je voudrais vous assurer de la détermination du Gouvernement d'Union Nationale de mener à terme cette transition dans le délai constitutionnel.

L'adoption qui interviendra en fin d'année, du projet de Constitution par referendum, rendra ce processus irréversible. Les élections doivent avoir lieu. Elles auront certainement lieu car telle est la volonté du peuple congolais et telle est l'engagement du Gouvernement d'Union Nationale. Le déroulement harmonieux, nonobstant quelques contraintes logistiques dues à l'immensité du territoire et à la complexité de l'opération d'enrôlement des électeurs permet d'envisager avec sérénité la tenue des différentes échéances électorales. Au moment où je parle près de douze millions d'électeurs se sont enrôlés, confirmant ainsi l'engouement qui a été observé dès le début de l'identification.

Il est dès lors urgent que la situation sécuritaire soit rapidement stabilisée, avec notamment le règlement dans le meilleur délai de cette question préoccupante du désarmement des groupes armés étrangers qui risquent de perturber, voire de compromettre le bon déroulement des élections.

C'est le lieu ici de rappeler, **Monsieur le Président**, l'urgence qu'il y a, à soutenir les efforts de la République Démocratique du Congo en vue de mettre fin à la présence des éléments armés à l'Est du territoire national et d'assurer leur rapatriement conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de l'Union Africaine et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

Un appui conséquent à la formation et à l'équipement de nos forces armées restructurées et intégrées ainsi qu'un engagement ferme de la Monuc seraient de nature à amener ces groupes à déposer les armes.

Néanmoins, la République Démocratique du Congo n'a jamais privilégié, ni pensé que l'option militaire était la seule voie possible pour le retour dans leurs pays les éléments armés étrangers qui pullulent dans le Nord et le Sud KIVU. Aussi a-t-elle maintenu des contacts, par personnes interposées avec les représentants du Front Démocratique pour la Libération du Rwanda (FDLR) qui ont permis d'entrevoir la perspective d'un désarmement volontaire suivi et d'un rapatriement tout aussi volontaire des éléments armés rwandais.

Deux séries de consultations conduites en mars et en septembre de cette année n'ont à ce jour donné les résultats escomptés. En cas d'échec, s'imposera à nous, à nouveau, l'option d'un désarmement forcé auxquels procéderont nécessairement et quelqu'en soit le prix, les forces armées nationales.

La République Démocratique du Congo sait gré au Conseil de sécurité d'avoir autorisé la MONUC à faire usage du Chapitre VII. Son application a eu des résultats réels en ITURI. Le recours à ce Chapitre VII dans d'autres zones, notamment le Nord et le Sud KIVU n'a pas encore produit les effets dissuasifs attendus. Ne convient-il pas maintenant d'envisager concrètement ainsi que l'a souhaité le Conseil de sécurité, l'assistance à apporter aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) pour un désarmement forcé des milices ?

Il reste que la réussite d'une telle opération dépend aussi bien de la détermination de la République Démocratique du Congo, de la MONUC, mais aussi de la sincérité de l'engagement des pays voisins. Ceux-ci devraient s'abstenir de toutes interférences négatives de nature à compromettre l'effort de neutralisation des milices et groupes armés.

- **Monsieur le Président ;**

Au delà des préoccupations sécuritaires et strictement politiques, nous devons aussi répondre aux besoins légitimes d'une population privée depuis des années du strict minimum vital.

La politique économique et sociale du Gouvernement de Transition vise à répondre à court terme aux exigences de lutte contre la pauvreté, mais aussi de l'assainissement de l'environnement juridique et financier, et de relance des activités productives, domaines dans lesquels quelques réussites ont été enregistrées.

Le budget de l'Etat a connu un accroissement sensible. Le taux de change de la monnaie nationale a été stabilisé, l'inflation maîtrisée et l'économie a enregistré des taux de croissance de 6 à 7 % au cours des trois dernières années.

Cette évolution favorable de l'économie a permis d'initier des plans de réhabilitation dans les secteurs des infrastructures de base, de l'Education et de la Santé à travers la lutte contre les grandes épidémies et pandémies.

Mais le progrès reste, lent, même très lent, au regard des multiples attentes de la population. Nous avons besoin pour conforter les efforts que nous avons accomplis, d'accélérer nos actions, de mettre rapidement sur pied des initiatives à impact visible dans le domaine social.

Nous nous félicitons des engagements pris dans ce souci par nos partenaires bilatéraux et multilatéraux de nous accompagner dans cette direction.

**Monsieur le Président,**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo conscient de l'importance de la coopération régionale et du bon voisinage, soutient l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies appuyée par le groupe des amis de la Région des Grands Lacs pour l'organisation à NAIROBI de la Conférence Internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement.

Mon pays a été le principal champ de confrontation armée ayant entraîné plus de trois millions de morts, des violations massives des droits de l'Homme et du droit Humanitaire International, la destruction des hôpitaux, des écoles, des routes, des ponts, et le pillage des ressources naturelles et autres formes de richesses.... Aussi mon pays espère-t-il être un des principaux bénéficiaires du Fonds Spécial de reconstruction crée dans le cadre de la Conférence des Grands Lacs et se constituer en zone prioritaire de reconstruction et de développement de la sous-région.

- **Monsieur le Président ;**

Les difficultés qu'ont traversées le peuple congolais et ceux de toute la Région des Grands Lacs les prédisposent à comprendre les aspirations à la paix qu'éprouvent les autres peuples. Aussi, encouragent-ils le processus de paix au Moyen-Orient. La République Démocratique du Congo salue le retrait des troupes israéliennes de la bande de GAZA. Elle considère cette initiative comme un pas important qu'il faut poursuivre pour asseoir la paix et mettre un terme au cycle de violence dans cette région. La délicatesse et la complexité de la situation donnent d'autant plus de relief à l'engagement de l'Etat d'Israël et de l'Autorité Palestinienne à rechercher une solution négociée à la crise du Moyen-Orient.

Je salue également les efforts de l'ONU et de l'Union Africaine pour la réussite de l'Organisation des élections au Burundi et en République Centrafricaine. L'aboutissement heureux des processus de réconciliation dans ces deux pays ainsi que les perspectives d'une évolution positive de l'expérience congolaise augure, à n'en point douter d'une nouvelle période de stabilité, de démocratie et de prospérité en Afrique centrale.

- **Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement et très Chers Collègues ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ;**
- **Monsieur le Président,**

Face aux nouvelles menaces, je réitère l'attachement de la République Démocratique du Congo aux principes sur lesquels repose notre sécurité collective.

Les années à venir seront des périodes de compétition accrue entre les nations dans les domaines commercial, financier ou de la recherche, y compris de la recherche nucléaire, de globalisation accélérée favorisée par la combinaison de l'informatique et des télécommunications, de libéralisation parfois sauvage et de concurrence farouche.

Il nous incombe dans ce contexte, **Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs**, la responsabilité historique de doter les Nations Unies des moyens et des structures non seulement de maintenir la paix là où cela est nécessaire, d'assurer notre sécurité collective, là où elle risque d'être interrompue, mais aussi de mieux prendre en charge les questions de développement économique et social, de mettre en place des règles plus équitables pour régir le commerce international, de lutter collectivement et efficacement contre l'analphabétisme, l'ignorance et l'intolérance ; contre les épidémies, les maladies et les catastrophes naturelles ; contre le terrorisme bien sûr, la violence et les injustices sous toutes les formes, pour un monde, fraternel, pacifié, plus humain et plus juste.

Je vous remercie.